

Baie d'Hudson et du fort. À sa connaissance, les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson de Fort Garry ne voulaient pas arrêter les insurgés de Stinking River et si on lui avait donné l'autorisation d'intervenir, il aurait pu les repousser uniquement avec l'aide des sang-mêlé français. Les dits agents de la Compagnie ont rejeté toutes les solutions qui leur avaient été proposées et ils ont systématiquement refusé l'aide qu'on leur offrait. Il est par conséquent convaincu que pour des motifs intéressés, ces agents approuvaient totalement l'insurrection menée par Riel, Bruce et Lépine. »

Monsieur l'Orateur, passons maintenant à la clause du budget supplémentaire dans laquelle le gouvernement demande 400 000 \$ au pays pour compensation aux victimes de la récente rébellion de la Rivière-Rouge. Je dirais que ce crédit me plaît beaucoup. Je sais parfaitement que le gouvernement aurait pu, s'il l'avait voulu, attendre qu'on ait fait une enquête, qu'on ait pu recueillir des témoignages et qu'une commission ait fait des recommandations avant de demander une certaine somme à cette fin. Sans y être poussé, à ce que je sache, le gouvernement propose de dépenser cette somme dans un but très louable; je suis disposé à considérer ce crédit comme une preuve qu'il a sincèrement l'intention de se montrer équitable, voire généreux envers les loyaux sujets qui ont été victimes des événements de l'hiver dernier. Je profite de l'occasion pour signaler que le gouvernement, que l'on accuse de n'éprouver aucune sympathie pour les loyalistes de la Rivière-Rouge, m'a fait au moins échapper à la ruine totale et il instaure un principe nouveau grâce à cette clause du budget supplémentaire qu'il semble décidé à faire adopter. Je suis conscient que le gouvernement a pris des risques en m'accordant l'aide dont je parle et qu'un ministre de la Couronne s'est même porté personnellement garant. Je dois donc me rendre à l'évidence alors que j'avais de gros doutes à ce sujet : dans ce cas-ci, du moins, le gouvernement n'est pas aussi insensible qu'on le dit parfois et si l'indemnité proposée est versée uniquement à ceux qui ont perdu leurs biens ou leur temps par loyauté envers la Couronne, elle rassurera probablement les victimes de l'insurrection au Manitoba, qui ont pour le moment l'impression d'être négligées et délaissées—(Applaudissements).

L'hon. sir FRANCIS HINCKS promet catégoriquement qu'on ne versera pas la moindre partie de cette somme à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'hon. M. McDOUGALL (Lanark-Nord) dit qu'il y a une différence entre la Compagnie et ses représentants.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS répond que tous ceux qui ont des liens avec la Compagnie sont inclus.

L'amendement, mis aux voix, est rejeté par 54 voix contre 24.

POUR

Membres

Bowell	Cartwright
Drew	Holmes
Hurdon	Jones (Leeds-Nord et Grenville-Nord)
Macdonald (Glengarry)	McDonald (Middlesex-Ouest)
Mackenzie	McDougall (Lanark-Nord)
McMonies	Oliver
Perry	Ross (Dundas)
Ross (Prince-Édouard)	Ross (Wellington-Centre)
Smith (Selkirk)	Snider
Stephenson	Walsh

Wells
Willson

White (Hastings-Est)
Wood—24

CONTRE

Membres

Archambault	Barthe
Bellerose	Benoit
Bourassa	Brousseau
Cameron (Inverness)	Cameron (Peel)
Caron	Cartier (sir George-É.)
Cimon	Costigan
Crawford (Brockville)	Currier
Daoust	Delorme (Provencher)
Dufresne	Dunkin
Forbes	Fortin
Gaucher	Gendron
Godin	Gray
Heath	Hincks (sir Francis)
Holton	Howe
Keeler	Lacerte
Langevin	Langlois
McDonald (Lunenburg)	Masson (Soulanges)
Masson (Terrebonne)	McDougall (Trois-Rivières)
McKeagney	Moffatt
Morris	Morrison (Niagara)
O'Connor	Pinsonneault
Pope	Ray
Robitaille	Ross (Champlain)
Ross (Victoria)	Shanly
Simard	Simpson
Street	Tilley
Tourangeau	Tupper.—54.

Le crédit est voté.

Les crédits suivants sont votés :

Remboursement de droits à Gooderham & Worts : 2 309,34 \$

Frais et dommages dans la cause de Kinnear frères c. Robinson : 8 436,41 \$

Commission des canaux : 10 000,00 \$

À propos du crédit de 200 000 \$ pour payer un nouveau montant requis pour le Nord-Ouest, **l'hon. M. HOLTON** demande des renseignements; il désire savoir pourquoi ce crédit est nécessaire.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS dit qu'à l'origine, ce crédit devait servir à l'organisation du Nord-Ouest et à l'ouverture de voies de communication ainsi qu'à la formation du gouvernement. On a toutefois jugé nécessaire d'y envoyer une expédition et il a fallu demander un crédit; c'est une histoire tellement compliquée qu'avec la meilleure volonté du monde, il est incapable de dire ce qu'il en sera à la fin de l'année.

Il dit combien coûtent le gouvernement civil, les travaux publics et l'expédition militaire, en précisant qu'il faudra environ 100 000 \$ de plus pour l'expédition militaire. Les seules autres dépenses correspondent à des travaux publics pour ouvrir des voies de communication cette année. Il explique que le gouvernement a jugé nécessaire de demander un autre crédit pour avoir une marge de manœuvre suffisante.

L'hon. M. HOLTON n'admet pas que le gouvernement présente cela comme une simple demande de crédit, sans fournir de détails sur les travaux à effectuer alors qu'il s'agit d'une somme importante.

M. MACKENZIE demande des informations sur les travaux publics qui doivent être entrepris.